



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le 1er juillet 2016**

### **LE SIDEVAM976 S'INVESTIT POUR LA COLLECTE DES DECHETS VERTS ET LES ENCOMBRANTS A MAYOTTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan départemental de valorisation et d'élimination des déchets de Mayotte (PEDMA), le SIDEVAM976 met en place des moyens pour la collecte des déchets verts et des encombrants.

En effet, à partir de ce vendredi 1<sup>er</sup> juillet, les déchets verts et les encombrants les plus volumineux sont ramassés à la demande des propriétaires. « ***Nous avons mis en place un numéro d'appel pour chaque secteur (communes ou communautés de communes adhérentes) et mettons à disposition régulièrement un camion et un chauffeur pour venir ramasser les déchets*** » affirme le Président du SIDEVAM976 M. BAMCOLO Assani-Saindou.



Il précise également que « *les autres types de déchets : électroménagers, électroniques et ferrailles sont à la charge des éco-organismes dont nous veillons sur leur implication. Les carcasses des véhicules (VHU) sont désormais de la responsabilité des communes qui doivent en assurer régulièrement la collecte* ».

#### Pour tous renseignements :

- Politique : 0639 22 86 89 (Fazul, élu chargé de la communication)
- Technique 0639 65 12 54 (Denis Chopin, DGS)

Ci-dessous un tableau pour les contacts par secteur :

Secteurs	Communes concernées	Contact (heures de travail)
Nord	Bandraboua, Mtsamboro, Acoua et Mtsangamoudji	0269 62 07 84
Centre	Tsingoni, Chiconi, Sada, Ouangani et Dembeni	0269 62 36 79
Sud	Chirongui, Boueni, Kani, et Bandrélé	0269 62 09 80
Petite Terre	Dzaoudzi-Labatoir, Pamandzi	0269 60 02 71
Koungou	Prochainement	
Mamoudzou	Non concernée	